

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 mars 2000
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 27 mars 2000, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 27 mars 2000 qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, M. Mohammed Said Al-Sahaf, au sujet de la persistance des agressions contre l'Iraq perpétrées par les États-Unis et la Grande-Bretagne dont les avions de combat ont effectué 382 sorties au-dessus des villes et villages irakiens, entre le 8 et le 21 mars 2000, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Saeed H. **Hasan**

**Lettres identiques datées du 27 mars 2000, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, entre le 8 et le 21 mars 2000, les avions américains et britanniques ont continué de violer l'espace aérien iraquien, à partir de leurs bases en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, et ont effectué 382 sorties, dont 238 à partir de l'Arabie saoudite, 68 à partir du Koweït et 76 à partir de la Turquie, qui ont fait un mort et 14 blessés parmi la population civile. On trouvera ci-après les détails de ces opérations :

1. *Région nord* : 76 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 6 000 à 12 000 mètres, comme indiqué ci-après :

a) Le 8 mars 2000, à 12 h 20 des avions américains et britanniques de type F-15 et F-16, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au nord en effectuant 18 sorties au cours desquelles ils ont survolé les zones de Dahouk, Aqra, Amadiya, Baïbou, Aïn Zala, Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 5 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

b) Le 9 mars 2000, à 11 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 22 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Dahouk, Tell Afar, Arbil, Aqra, Amadiya, Aïn Zala, Baïbou et Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 25 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

c) Le 11 mars 2000, à 11 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion de type AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 16 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Dahouk, Aqra, Arbil, Sinjar, Tell Afar, Rawandaz et Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 35 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

d) Le 12 mars 2000, à 11 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au nord en effectuant 20 sorties au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Dahouk, Aqra, Arbil, Sinjar, Tell Afar, Amadiya, Aïn Zala et Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 13 h 30 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense.

2. *Région sud* : 306 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 9 000 à 13 000 mètres, comme indiqué ci-après :

a) Le 9 mars 2000, à 13 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 40 sorties dont 34 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS, et 6 à partir

du Koweït, avec l'appui d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Bassorah, Nassiriya, Samaoua, Salmane Pak, Artawi, Qal'at Saleh, Joulaïba, Bassiya, Roumaïtha, Oum Qasr, Achbija, Najaf, Taqtaqana, Lassaf, Imara, Qal'at Soukkar, Kout, Qorna, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 40 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

b) Le 10 mars 2000, à 12 h 55, des avions américains et britanniques de type F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 26 sorties, dont 2 à partir du Koweït et 24 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Lassaf, Salmane Pak, Samaoua, Joulaïba, Nassiriya, Imara, Rifa'i, Joulaïba, Artawi et Bassiya, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 5 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

c) Le 11 mars 2000, à 14 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 40 sorties dont 28 à partir de l'Arabie saoudite et 12 à partir du Koweït, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2C au Koweït. Ils ont survolé les zones de Samaoua, Joulaïba, Artawi, Nassiriya, Bassorah, Imara, Najaf, Qorna, Lassaf, Taqtaqana et Rifa'i et bombardé des infrastructures civiles de service dans les gouvernorats de Samaoua et Nassiriya faisant huit blessés parmi la population, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 17 h 10 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

d) Le 12 mars 2000, à 13 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 34 sorties dont 22 à partir de l'Arabie saoudite et 12 à partir du Koweït, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2-C au Koweït. Ils ont survolé les zones de Samaoua, Nassiriya, Bassorah, Qorna, Qal'at Soukkar, Al Nakhil, Salmane Pak, Al Aniya, Achbija, Bassiya, Taqtaqana, Artawi, Chatra, Diouaniya, Ali Al Gharbi, Najaf, Lassaf avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 50 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

e) Le 14 mars 2000, à 14 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 60 sorties, dont 16 à partir du Koweït et 44 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2-C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Bassorah, Imara, Salmane Pak, Samaoua, Afak, Diouaniya, Najaf, Hachimiya, Al Hay, Chinafiya, Rifa'i, Na'amaniya, Artawi, Bassorah, Joulaïba, Bassiya et ont bombardé des infrastructures civiles de service, faisant un mort et huit blessés parmi la population avant d'être contraints de rebrousser chemin à 22 h 50 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

f) Le 15 mars 2000 à 18 h 50, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18 et Tornado, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 18 sorties dont 4 à partir du Koweït et 14 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS

et d'un avion de type E2-C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Imara, Samaoua, Salmane Pak, Diouaniya, Lassaf, Qal'at Soukkar, Achbija, Oum Qasr, Bassiya et Chinafiya avant d'être contraints de rebrousser chemin à 19 h 40 par les forces anti-aériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

g) Le 16 mars 2000 à 19 h 55, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 14 sorties dont 10 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS, et 4 à partir du Koweït, avec l'appui d'un avion de type E2-C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Imara, Samaoua, Salmane Pak, Diouaniya, Rifa'i et Chinafiya avant d'être contraints de rebrousser chemin à 21 heures par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

h) Le 18 mars 2000, à 13 h 50, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 58 sorties, dont 8 à partir du Koweït et 50 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2-C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Samaoua, Al Hay, Joulaïba, Artawi, Bassiya, Qorna et Chinafiya avant d'être contraints de rebrousser chemin à 21 h 5 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

i) Le 19 mars 2000, à 20 h 25, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16 et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien irakien au-dessus de la région sud en effectuant 16 sorties dont 4 à partir du Koweït et 12 à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2-C. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Samaoua, Al Hay, Joulaïba, Artawi, Bassiya, Qorna et Chinafiya avant d'être contraints de rebrousser chemin à 21 h 25 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense.

Cette nouvelle agression confirme la politique d'hostilité poursuivie par les États-Unis et le Royaume-Uni contre l'Iraq. Cette politique, qui persiste depuis 1992, vise à porter atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, à attenter à la vie de ses citoyens et à détruire son infrastructure de base. Elle est confirmée par les déclarations des responsables américains et britanniques qui prétendent agir ainsi pour défendre les zones d'exclusion aérienne.

Le Gouvernement de la République d'Iraq rejette catégoriquement le principe de ces zones dites d'exclusion aérienne imposées unilatéralement et illégalement par les États-Unis et le Royaume-Uni. Il rejette également tout ce qui découle de cette décision illégale, notamment les justifications fallacieuses sur lesquelles s'appuient ces deux États pour justifier leurs attaques militaires contre l'Iraq.

En apportant un appui logistique aux États-Unis, au Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie se font les complices de l'agression contre l'Iraq et sont internationalement responsables pour ces actes préjudiciables au peuple irakien.

Le Gouvernement de la République d'Iraq, tout en condamnant ces actes de provocation, vous demande d'intervenir auprès des gouvernements de ces pays pour qu'ils renoncent définitivement à ces agissements.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(Signé) Mohammed Said **Al-Sahaf**
